

Réf: Dossier N° 002770

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KEILA  
IMMOBILIER » en abrégé « SCI KEILA IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, 319, 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du jeudi 17 juin 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le jeudi 17 juin 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KEILA  
IMMOBILIER » en abrégé « SCI KEILA IMMOBILIER »

Objet : - L'acquisition par voie d'apport ou achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration, l'exploitation et la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;

- La vente de tous terrains ou immeubles ;

- La promotion immobilière sous toutes ses formes, l'entreprise de tous travaux de construction de bâtiments, publics ou privés et de tous immeubles pour le compte de tous tiers ;

L'acquisition de tous terrains, immeubles ou parts de sociétés immobilières ;

- La conception, la réalisation, l'aménagement, la construction sur lesdits terrains d'ensembles immobiliers, de programmes ou opérations immobilières et de bâtiments en tous genres, notamment à usage d'habitation, commercial, industriel ou professionnel, pour en faire la location, la gérance ou la vente ; la réalisation de tous travaux annexes y afférents : menuiserie, carrelage, peinture, badigeonnage, plomberie, étanchéité, tuyauterie, électricité, climatisation, décoration, tapisserie, jardinage ;

La gestion, l'administration, la gérance, la conservation, l'entretien, et l'exploitation par tous moyens de tous immeubles bâtis ou non dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, location ou autrement ainsi que tous immeubles qui seraient édifiés par la société sur les terrains qu'elle aurait acquis ; assurer le syndic en général ;

- La réfection de bâtiment et autres réhabilitations ; -  
La réalisation de tous travaux de transformation, améliorations  
et installation nouvelles, conformément à leur destination.

- La prise de participation dans toutes entreprises,  
sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant  
un objet similaire ; Vs

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie  
l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie  
des biens sociaux.

et généralement, toutes opérations commerciales,  
industrielles, financières, mobilières et immobilières se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou  
pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, 319, 32

Gérant : Mlle KAMISSOKO SARAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01916 du 17/06/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13447/GTCA/RC/2021 du 17/06/2021

